

Violence des hommes et de la justice : des femmes italiennes se défendent

Autor(en): **Ley, Anne-Marie**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses**

Band (Jahr): **65 (1977)**

Heft 6

PDF erstellt am: **17.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-274912>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



Page internationale

Violence des hommes et de la justice: des femmes italiennes se défendent

Grâce au soutien du mouvement féministe italien, une jeune femme sauvagement violée a accepté de témoigner publiquement en justice. Et elle l'a payé cher. Mais ce qui lui est arrivé a déclenché un mouvement de masse qui dépasse les frontières. De plus en plus nombreuses sont les femmes qui osent parler du viol et qui cherchent ensemble comment se défendre devant un adversaire qui, craignant d'être repoussé dans ses derniers retranchements, se défend avec encore plus de violence. L'histoire de Claudia Caputi est à cet égard exemplaire. 18 ans, employée dans une famille de Rome, cette jeune femme a été violée l'été dernier par une bande de 16 jeunes gens. Surmontant sa crainte devant les sarcasmes, elle dépose plainte à la police, reconnaît dix de ses agresseurs, dont sept sont déferés devant le tribunal. Soutenue par les féministes italiennes et défendues par une avocate féministe, elle accepte que le procès soit public. Menacée de mort à plusieurs reprises, elle n'est néanmoins pas protégée par la police. Quelques jours avant l'ouverture du procès, elle est à nouveau sauvagement violée et blessée par 4 jeunes gens, ce qui nécessite son hospitalisation. Le procureur requérant dans cette affaire l'accuse de simulation. Des milliers de femmes descendent alors dans les rues de Rome, pour manifester publiquement contre la violence physique et institutionnelle exercée contre les femmes, en particulier par les institutions judiciaires mises en place par les hommes.

L'avocate de Claudia demande le remplacement du procureur. Celui-ci refuse. L'avocate quitte la salle. Un collège d'avocates s'est constitué pour assumer collectivement la défense de Claudia et redemander le remplacement du procureur. Il étudie aussi la possibilité de se constituer en un groupe de femmes qui feraient valoir collectivement leurs droits, lors d'un viol, qui représente en réalité une atteinte à toutes les femmes.

Les sept jeunes gens ont finalement été condamnés pour le premier viol et l'enquête suit son cours pour le second.

Le mouvement italien des femmes lance un appel à toutes les femmes pour un échange d'informations sur les actions entreprises dans les autres pays dans le domaine de la violence exercée contre les femmes et du soutien apporté aux victimes d'un viol. Toute communication peut être adressée à ISIS, case postale 301, 1227 Carouge, qui est prêt à son tour à donner des informations relatives à l'évolution de la situation en Italie.

Anne-Marie Ley

NOUS SAVONS VENDRE LA PUBLICITÉ, NOUS SAURONS VENDRE VOS PRODUITS

jeune agence connue pour son dynamisme cherche représentations et supports à :

- Vendre
- Promouvoir
- Développer

Ecrire «Oeil Public»
Case 199
1211 GENÈVE 13

A partir du mois de juin
abonnement jusqu'à fin 1977

Fr. 10.—

Pensez à faire lire
FEMMES SUISSES

- Je désire recevoir 3 numéros de FEMMES SUISSES à l'essai
Je désire m'abonner à FEMMES SUISSES

Nom.....

Prénom.....

Adresse.....

Date.....

Le journal m'a été présenté par.....

Tour d'horizon

90e anniversaire du CIF et Décennie internationale de la femme

Le Conseil international des femmes célébrera le 90e anniversaire de sa fondation en 1978, lors d'une rencontre du conseil exécutif en Norvège. En vue de cette date importante, les conseils nationaux de femmes (dont l'ASF) sont priés d'établir un rapport sur les activités entreprises en application du Plan mondial d'action de Mexico. L'ensemble de ces rapports servira au CIF à préparer sa déclaration pour la Conférence internationale de 1980, qui marquera la mi-décennie internationale de la femme. On y évaluera les progrès accomplis, on y discutera des problèmes à affronter, on y réaffirmera les buts à poursuivre.

Les organisations féminines internationales ayant le statut consultatif auprès de l'ONU ont établi une liste de priorités, pour aider leurs branches nationales à préparer leur rapport pour 1980 et «à passer de la parole à l'action». Nous en donnons ici les points qui intéressent la Suisse, avec l'idée que cela concerne toutes les associations féminines de notre pays:

- 1. Engagement actif des organisations non-gouvernementales... à tous les niveaux, ... établir des centres d'étude et les faire fonctionner, diffuser les informations...
2. Pleine participation politique... augmentation de la participation féminine aux postes de direction, qui devrait être encouragée à tous les niveaux.
3. Une intégration accrue dans la politique économique. Réduire le chômage

en accordant davantage d'emplois aux femmes. Faire des efforts accrus pour éliminer la discrimination dans la rédaction et les conditions des offres d'emploi. Assurer par la législation une égale chance d'emploi et de rémunération aux hommes et aux femmes. Reconnaître la valeur économique du travail ménager de la femme chez elle comme producteur de nourriture et consommateur, et aussi par ses activités bénévoles.

- 4. De nouvelles ouvertures en matière d'éducation et de formation...
5. Mesures civiques et sociales appropriées... services d'éducation physique, du sanitaire, de la nutrition, de l'éducation de la famille, du planning, avec droits civils et sociaux égaux surtout en ce qui concerne le mariage, la nationalité...
6. Garanties légales. Une législation assurant l'égalité en matière légale et la jouissance de tous les droits légaux.
7. Le développement des services publics pour les plus défavorisés de la ville et de la campagne. Développement de la technologie moderne urbaine et rurale, de l'artisanat familial, des centres préscolaires... afin que les femmes puissent participer pleinement aux affaires communales, nationales et internationales.
8. Etablissement d'un instrument gouvernemental, nécessaire pour activer la mise en place de chances égales pour toutes les femmes et leur intégration totale à la vie nationale.

Angleterre

L'égalité des chances

Une grande réclame (toute une demi-page) de type commercial, dans le Times. Titre : Discrimination en raison du sexe. Au-dessous, en énormes caractères: « Vos chances sont-elles égales ? » Le texte explique que les femmes ne savent pas encore assez quels sont leurs droits, mais que la Commission pour l'égalité des chances est là pour les aider, elle en a déjà aidé des milliers depuis sa création le 29 décembre 1975. Un coupon à retourner à la Commission permet de se procurer gratuitement des brochures et dépliants expliquant les différents aspects et les conditions d'application de la loi sur l'égalité des chances: ce qu'elle signifie pour les employés - par ex. ce qu'il faut entendre par un travail égal ou «largement analogue» - les responsabilités des employeurs, l'égalité en matière d'éducation et de formation, etc. Toutes ces brochures, 8 en tout, se terminent en indiquant où on peut se procurer de l'information (offices du travail, syndicats, etc.), comment procéder si on se sent lésé, quelle aide juridique et même financière la Commission peut offrir.

Bien sûr, la Commission anglaise est une commission opérationnelle, dont l'une des fonctions est de servir d'instance de recours en cas de discrimination. Mais cela dit, cette réclame est un exemple remarquable d'un effort officiel pour descendre dans la rue et véritablement promouvoir dans les faits le principe de l'égalité des chances.

Sex Discrimination

How equal are your opportunities?



Jenny Cahill helped a London woman win a planning office get equal pay.

Mike Dodd helps ensure that jobs are advertised fairly to both sexes.

Mary Heaton helped a working wife get a personal loan in her own right.

Alan Robinson is checking that employers will offer women equal job opportunities.

Mary Alexander is helping married women get their fair share of job-training grants.

Form with checkboxes for various acts: Discrimination Act 1975, Equal Pay Act 1970, Short Guide to the Sex Discrimination Act 1975, Guide for Employers, Equal Opportunities, Housing, Goods, Facilities and Services, Equal Pay for women, A Guide to the Equal Pay Act 1970.



Unfortunately not everyone is getting the opportunities that are legally theirs. The Equal Opportunities Commission is there to help people who have been discriminated against because of their sex.

These are just a few of the Commission's staff. In the last year they have advised over a thousand cases.

They've helped get satisfaction for people who've faced discrimination in applying for jobs, gaining promotion, going to college, obtaining loans and mortgages or just getting a drink in a pub. And they've helped people to get equal pay too.

If you feel you've been discriminated against just because you're a woman or a man, there's something you can do about it right now. Fill in and post the coupon. We'll send you brochures explaining what action you should take.

After that if you still need further advice and help, write to Jill Andrews at the EOC outlining our problem.

The Sex Discrimination and Equal Pay Acts are designed to help and protect you.